

AU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni le 13 décembre 2018 à 18 heures sous la présidence de Monsieur DESCOURAUX Marc, Maire.

Madame SIMON est désignée secrétaire de séance.

Monsieur PRIME qui est absent à donner pouvoir à Monsieur DESCOURAUX et Madame JOUHANNEAU est absente excusée.

N'ayant aucune remarque sur le compte rendu de la séance du 5 décembre 2018, celui-ci est adopté à l'unanimité.

Les décisions prises lors de la séance du 13/12/2018 et les informations données sont les suivantes.

ACHAT TERRAIN MADAME CHAUSSE

Monsieur le Maire rappelle que lors d'un précédent conseil municipal, il avait été évoqué l'acquisition éventuelle d'une parcelle appartenant à Madame CHAUSSE dans le but d'avoir davantage d'espace au niveau de l'atelier municipal.

Ce terrain d'une contenance de 626 m² est proposé pour 20 € le m².

Le conseil estime qu'il est intéressant d'acheter cette parcelle et donne son accord.

EMPRUNT

Afin de régler les factures à venir pour les travaux d'investissement (travaux rue Sully) et d'acquisition (parcelle Mme Chaussé) entre le début de l'année 2019 et le vote du budget primitif 2019 (vers la fin du mois de mars), il est nécessaire de contracter un prêt.

Suite aux 2 propositions reçues, il est décidé d'emprunter 210.000 € sur 15 ans avec un taux constant de 1,76 % avec le CRCA.

Accord du conseil.

DECISION MODIFICATIVE

Afin de pouvoir régler le futur achat de terrain de Madame CHAUSSE, il est nécessaire d'ouvrir la ligne budgétaire correspondante.

Accord du conseil.

QUESTIONS DIVERSES ET INFOS

- Date de distribution des colis pour les personnes qui ne sont pas venues au repas du 6 décembre : vendredi 21/12 à partir de 10 H.30

- les enfants remercient Madame DESBOIS qui a confectionné un sapin pour la cantine.

- Monsieur le Maire fait lecture du courrier qu'il a envoyé à Monsieur AVEROUS suite à l'exonération de la taxe d'aménagement de la SFECZ pour le bâtiment CITECH. Monsieur le Maire reste en attente du courrier de réponse du Président de Châteauroux Métropole.

- Monsieur LAURENT informe le conseil que les travaux prévus aux vestiaires du foot au stade n°1 ne se feront qu'à la trêve du mois de juin.

La séance est levée 18H.30.